
♦ **NYSE Euronext** : Un marché spécifique destiné à coter et négocier des obligations issues de la microfinance internationale ou de la finance solidaire sera créé à Paris au dernier trimestre 2010, a annoncé hier l'opérateur boursier NYSE Euronext. "Le développement de cette nouvelle classe d'actifs à dimension solidaire s'inscrit dans notre volonté de rapprocher marchés de capitaux et économie réelle", a commenté Dominique CERUTTI, directeur général adjoint de NYSE. L'opérateur boursier s'associera pour ce lancement à la plateforme française de marché Microfis, qui "apportera des produits, en les structurant, à ce nouveau segment, et en assurera le suivi". En pratique, Microfis créera "des obligations de droit français, dont les actifs sous-jacents seront des créances d'institutions de microfinance internationale, ou des entreprises solidaires – au sens défini par la Loi de modernisation de l'économie", précise M. Cyrille PARANT, président de la structure. Ces titres pourront dès lors être cotés et négociés sur le nouveau segment ouvert par NYSE Euronext, qui effectuera à ses débuts un "fixing" hebdomadaire, lequel pourrait devenir journalier selon l'ampleur des échanges. Le nouveau segment sera réservé dans un premier temps aux investisseurs institutionnels.